Aligner les rangs et joindre les pieds dans la prière en commun

Shaykh Muhammad Nasirud-Din Al-Albani

بسم الله الرحمن الرحيم

Une Sunna abandonnée qui doit être revivifiée

Il y a beaucoup de ahadith authentiques du prophète (*salallahu 'alayhi wa sallam*) concernant l'ordre d'aligner les rangs (pour la prière en congrégation) et ceci est rarement méconnu de n'importe quel étudiant en science (islamique) sans parler de leurs enseignants. Cependant il reste méconnu de beaucoup que l'alignement des rangs exige de les aligner par les pieds, pas seulement les épaules. En effet nous avons souvent entendu des imams des *masajid* (mosquées) l'indication - en ordonnant aux gens d'aligner les rangs - que la Sunna est de le faire avec les épaules sans les pieds! Puisque ceci est contraire à ce qui est établi dans la Sunna authentique, j'ai pensé qu'il était nécessaire de mentionner quelques ahadith qui existent sur ce sujet, comme un rappel pour quiconque veut agir conformément à la Sunna authentique, et ne pas être trompé par les coutumes répandues et les habitudes dans présentes la Umma.

Il y a deux ahadith authentiques sur ce sujet : le premier est le hadith rapporté par Anas et le deuxième par Nu'man ibn Bashir (*radiallahu 'anhuma*). Quant au hadith d'Anas, il est le suivant :

Le hadith d'Anas ibn Malik :

« Alignez vos rangs et serrez-vous, certes je vous vois dans mon dos »

Le hadith est rapporté par Al-Bukhari [2/176 - *Al-Fath*, édition Bulaq], Ahmad [3/182 et 263] et Al-Mukhallis dans *Al-Fawa'id* [1/10/2], tous rapportés via un certain nombre de chaînes de transmission (*turuq* pluriel de *tariq*) d'après Humayd At-Tawil qui nous dit qu'Anas ibn Malik nous a rapporté ceci :

« L'appel du commencement de la prière (*Iqama*) a été fait, le messager d'Allah (*salallahu 'alayhi wa sallam*) s'est tourné et a dit... »

(Puis il a mentionné le susdit hadith). Al-Bukhari ajoute dans une narration de ce hadith :

« (Il s'est tourné vers nous et a dit) avant de prononcer le *takbir* d'ouverture... »

Ajoutant aussi à la fin :

« ... chacun de nous collait son épaule à celle de son compagnon (debout à côté de lui) et son pied avec celui de son compagnon. »

Ce complément est aussi présent dans la narration d'Al-Mukhallis et Ibn Abî Shaybah [1/351] avec la formulation suivante : Anas a dit :

« ... J'ai alors vu chacun de nous coller son épaule avec celle de nos compagnons (attenant) et aussi ses pieds avec ceux de nos compagnons, mais si vous deviez pratiquer cela aujourd'hui, la personne fuirait (de vous) comme une mule agitée. »

Sa chaîne de narration (*sanad*) est aussi *sahih* selon les conditions stipulées par les deux Shaykh (Al-Bukhari et Muslim). Al-Hafidh (Ibn Hajr) a attribué cette formulation à Sa'id ibn Mansur et Al-Isma'ili. Al-Bukhari a donné un chapitre sur ce hadith en disant :

Chapitre : « Coller l'épaule avec l'épaule et le pied au pied dans le rang (pour la prière). »

Quant au hadith de Nu'man (ibn Bashir), il est comme suit :

Le hadith de Nu'man ibn Bashir :

« Alignez vos rangs (il l'a dit trois fois), par Allah ou vous alignez vos rangs ou Allah causera le conflit entre vos cœurs. »

Le hadith a été rapporté par Abû Dawud [n°662], Ibn Hibban [n°396], Ahmad [4/276] et Ad-Dulabi dans *Al-Kuna* [2/86] de Husayn Al-Jadali Abil-Qasim ibnil-Harith qui a dit : j'ai entendu Nu'man ibn Bashir dire :

« Le messager d'Allah s'est tourné vers nous et a dit... »

(Puis il a mentionné le susdit hadith). Alors Nu'man ibn Bashir a jouté :

« ... J'ai alors vu chaque homme coller son épaule; genou et cheville avec celui de son compagnon. »

Le *sanad* de ce hadith est *sahih*, Al-Bukhari l'a cité volontairement dans une voie discontinue (*mu'allaq*) (indication qu'il l'a considéré authentique). Ibn Khuzayma a aussi rapporté sa chaîne de narration dans son *Sahih* [1/82,83] et Al-Mundhiri [*At-Targhib* 1/176] et Al-Hafidh [2/176 *Al-Fath*] tous deux ont confirmé cela. Ibn Hiban a rapporté le hadith dans son *Sahih* [14/396 - *Mawarid*] par le *tariq* d'ibn Khuzayma.

Le texte du hadith est aussi rapporté selon Ad-Dulabi par voie de Baqiya ibn il-Walid qui a dit :

« Hurayz nous a rapporté : j'ai entendu Ghaylan Al-Muqri ' rapporter d'Abi Qutayla Marthad ibn Wada'a (qui a dit : j'ai entendu) Nu'man ibn Bashir dire ... (puis il a mentionné le hadith).

Il n'y a aucun problème avec le *sanad* pour le but de soutenir des narrations (*mutab'at*), ses rapporteurs sont fiables sauf Ghaylan Al-Muqri '. Il est, peut-être, Ghaylan ibn Anas Al-Kalbi (leur *mawla*) Ad-Dimishqi. Si c'est le cas, alors sa condition (comme un rapporteur) est inconnue. Un groupe de transmetteurs a rapporté de lui et Al-Hafidh (ibn Hajr) a dit de lui : « Il est acceptable (*Maqbul*). » Puis, il est devenu clair qu'identifier ce transmetteur dans le *sanad* comme étant Al-Muqri' était une erreur, comme Al-Bukhari et ibn Hiban l'ont dit et qu'en fait il est Ghaylan ibn Ma'shar Al-Muqra'i [*Lubab* 3/237]. Ibn Abi Hâtim [7/53] a donné une biographie de lui, mentionnant qu'un certain nombre de gens ont rapporté de lui et Ibn Hiban [5/290] l'a déclaré fiable.

Le Fiqh de ces ahadith

Dans ces deux ahadith il y a un certain nombre de points importants d'avantage et de *fiqh*.

1_ L'obligation d'aligner les rangs pour la prière et de se serrer, en raison de l'ordre mentionné dans les ahadith. La règle concernant de tels ordres est qu'ils constituent une obligation (*wujub*) sauf si une autre preuve l'accompagne (*qarina*) prouvant que non, comme il est clairement établi dans la science des principes du *fiqh*. Le *qarina* ici souligne en fait l'obligation et ceci est dans la parole du prophète (*salallahu 'alayhi wa sallam*) : *« ... ou Allah causera le conflit entre*

vos cœurs », puisque l'on ne donne jamais un tel avertissement pour le délaissement de ce qui n'est pas obligatoire comme il est tout à fait clair [1].

2_ La formation et l'alignement des rangs mentionnés dans le hadith sont seulement réalisés en joignant l'épaule et le côté du pied avec l'épaule et le pied de la personne adjacente. Ceci parce que c'est ce que les compagnons, (*radiallahu 'anhum*), ont fait quand on leur a ordonné d'aligner les rangs et de se serrer. De là Al-Hafidh (ibn Hajar) a dit dans *Al-Fath* après la mention de la parole complémentaire d'Anas dans le premier hadith que j'ai cité :

« Ceci (la formulation) est une explication explicite que l'action mentionnée (des compagnons) a été faite à l'époque du prophète (*salallahu 'alayhi wa sallam*). Avec cela en mémoire, l'utilisation de cette action comme un prétexte pour expliquer comme on atteint l'alignement des rangs. »

Il est regrettable que beaucoup de musulmans aient négligé cette Sunna d'aligner le rang, ou plutôt ils l'ont perdu totalement, à part quelques-uns d'entre eux. Car je n'ai vu cela pratiqué par aucun groupe parmi eux sauf *Ahlul-Hadith* (les Gens du Hadith). Je les ai vus à Makkah en 1368H enthousiastes et concernés par l'adhésion à la Sunna comme avec d'autres *Sunan d'Al-Mustafaa* (Muhammad le messager d'Allah) (*salallahu 'alayhi wa sallam*). Cela contrairement à d'autres des disciples des *Madhahib* - et je n'exclus pas les *Hanabila* (Hanbalis), car cette Sunna est tout à fait oubliée parmi eux. En fait ils l'ont consécutivement abandonnée et s'en sont détournée. Ceci parce que la plupart de leur *Madhahib* déclarent que la Sunna est à cet égard qu'un espace de quatre largeur de doigts doit être tenu entre les pieds, et plus que cela est détesté, comme cela est détaillé dans Al-*Fiqh 'alal-Madhahib Al-Arba'a* [1/207].

Cet espacement n'a aucune base dans le Sunna; plutôt ceci est basé sur le simple avis. S'il était correct, il serait nécessaire de limiter cette pratique à l'imam et celui priant tout seul pour que la Sunna authentique (de se serrer dans le rang) ne soit pas opposée avec cette pratique, comme les principes fondamentaux de *fiqh* (*Al-Qawa'id Al-Ussuliya*) l'exigent.

Dans court texte, je fais appel aux musulmans - particulièrement les imams des *masajid*, ceux qui sont concernés par le fait de suivre du prophète (*salallahu 'alayhi wa sallam*) et d'acquérir la vertu de revivifier sa Sunna, je leur lance un appel pour agir selon cette Sunna, s'en soucier et y appeler les gens jusqu'à ce qu'ils s'unissent sur cela et par quoi ils seront sauvés de l'avertissement : *« ou Allah causera le conflit entre vos cœurs. »*

J'ajoute ce complément (de mon livre) : Il est parvenu d'un des prêcheurs à Islam (*du'at*) qu'il diminue le statut du Sunna que les compagnons ont pratiqué et qu'ils ont fait ainsi avec l'approbation du prophète (*salallahu 'alayhi wa sallam*). Il insinue que le prophète (*salallahu 'alayhi wa sallam*) ne leur a pas appris cette pratique. Donc il n'a pas compris - et Allah est plus savant- que :

_ C'était leur compréhension et que
_ Le prophète (*salallahu 'alayhi wa sallam*) a approuvé leur compréhension et leur pratique.

Ceci est suffisant pour *Ahlus-Sunna* pour affirmer la légitimité de cette pratique, parce que le témoin voit ce que l'absent ne fait pas et les compagnons sont les gens dont ceux qui les suivent n'échoueront jamais.

3_ Dans le premier hadith il y a une affirmation d'un miracle clair (*mu'jiza*) donné au prophète (*salallahu 'alayhi wa sallam*) et c'était sa capacité à voir derrière lui sans tourner sa tête. Cependant on doit savoir cela que ceci était exclusivement pour le prophète (*salallahu 'alayhi wa sallam*) quand il était dans la prière puisque rien n'existe dans la Sunna qui montre qu'il voyait derrière lui sans tourner sa tête à l'extérieur de la prière. Et Allah est plus savant.

4_ Dans les deux hadith, il y a une preuve claire pour quelque chose que beaucoup de personnes ne connaissent pas, bien que cela soit reconnu dans le domaine de la psychologie et

c'est le fait que le mal (apparent) extérieur et la corruption affectent le mal intérieur et la corruption et vice versa. Il y a beaucoup de ahadith sur cela, peut-être entreprendrons-nous la tâche de les recueillir et d'y faire référence plus tard si Allah, le Très-Haut, le veut.

5_ L'entrée de l'imam dans le *takbir* d'ouverture pour la prière quand le *mu'ahdhin* dit « la Prière est sur le point de commencer. » (*Qad qamati-salah*) est une innovation dans la religion (*bid'a*) en raison de sa contradiction avec la Sunna authentique, comme ces ahadith le prouvent - particulièrement le premier. Les ahadith nous montrent qu'après que *l'Iqama* ait été fait, il est du devoir de l'imam d'ordonner que les gens alignent les rangs, leur rappelant cela, car il est responsable d'eux et sera interrogé. *« ... Et vous êtes tous des bergers et vous serez tous interrogés sur vos gens. »*

Notes de bas de page :

[1] Note du traducteur : Se serrer dans le rang, remplir les vides et aligner le rang porte une grande récompense et vertu, tout comme cela est obligatoire. Ceci est mentionné dans un certain nombre de ahadith, comme ceux-ci:

« Les meilleurs d'entre vous sont ceux qui sont debout avec les épaules les plus proches (de celles de celui debout à côté d'eux) dans la prière et il n'y a aucun pas plus grand en récompense que celui fait par un homme vers un vide dans le rang, le remplissant ainsi. »
[rapporté par At-Tabarani dans *Al-Aswat*, voir *Sahih At-Targhib wat-Tarhib* (1/200)]

« Quiconque remplit un vide dans le rang, Allah l'élève par cela d'un rang et construit une maison pour lui au paradis. »
[rapporté par At-Tabarani dans *Al-Aswat* et Al-Asbahani dans *At-Targhib*,
Le hadith est *sahih* comme il est mentionné dans *Sahih At-Targhib* (n°505)]

Article tiré du site theclearpath.com
Source : *Silsilatul-Ahadith As-Sahiha*. Vol.1 pp70-74, Hadith n°31 et 32.
Traducteur : Oways Al-Hashimi
Traduit en français par les salafis de l'Est